

PLOUBALAY

Enfants malades. Journée de solidarité le 2 juillet



Anne Amouret poursuit son combat contre la maladie des enfants, au sein de l'association La Brise.

La Brise, association loi 1901, promeut un réseau de soins palliatifs pédiatriques ayant pour objectif principal, la prise en charge de l'enfant en soins palliatifs à domicile ou à l'hôpital. Les soins palliatifs sont l'ensemble des démarches médicales et psychologiques qui soulagent la douleur en fin de vie. Anne Amouret et son mari ont vécu la souffrance d'un enfant en fin de vie et se sont rapprochés de La Brise afin d'aider les enfants malades.

Concerts et randonnées
C'est pour collecter des fonds pour cette association locale qu'Anne Amouret et ses amis associatifs de la région de Ploubalay organisent pour le 2 juillet, une grande journée de festivités pour les enfants mala-

FEU DE LA SAINT-JEAN (PRÉCISION). Une précision est à apporter à l'article « Un feu de la Saint-Jean baigné de musique » publié dans l'édition du Télégramme d'hier. Contrairement à ce qu'indiquait la mise en page, l'événement ne se déroulera pas au Plessix-Balissou mais à Ploubalay, sur le parking de la sal-

PLESLIN-TRIGAVOU

HANDBALL RANCE FRÉMUR. Ce soir, à 19h30, à la maison communautaire de La Grabotais, au cours de l'assemblée générale du club, la parole sera donnée aux licenciés, parents et bénévoles. Bien entendu, le rituel officiel des bilans moraux, financiers et sportifs sera au rendez-vous, mais l'assemblée générale est le moment privilégié pour que chacun puisse s'exprimer, apporter son regard sur le déroulement de la saison et dégager des perspectives. Les personnes, non licenciés, intéressées par l'activité, sont invitées.

KERMESSE À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH. Dimanche, après la messe de 10h30, puis le repas, à midi, la kermesse démarrera à 14h, avec l'ouverture des stands. Animation tout l'après-midi, avec jeux gonflables, balades à poney et le spectacle préparé par les enfants. Réservations : tél. 06.62.01.05.55 ou au 06.03.07.47.46 ; e-mail,

des. Les Amis des Polders, le Moto-club de Dinan, le Cyclo-club de Ploubalay, les Vieilles mécaniques de la côte d'Émeraude et le magasin Carrefour Market de Ploubalay seront les fidèles coéquipiers de la famille Amouret. Le programme suivant a été établi, à partir de la place de l'Église : dès 10h, randonnées pédestres et VTT autour de l'étang du Bois-Joli, baptême moto, exposition de voitures anciennes ; à 14h, départ de la balade motos et voitures anciennes ; à partir de 18h30, concerts gratuits des groupes Helen and the Clogo et The Lyric True.

> Pratique
Restauration sur place.
Tarif : 2 € par activité.

le des fêtes, à partir de 20h.

KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE. Demain, à partir de 19h, dans la cour de l'école, stands, moules-frites, galettes-saucisses et buvette. À 19h, spectacle des enfants (danse et chanson). Au cours de la kermesse, tirage de la tombola.

superbie.tiphaine@akeonet.com

ANNONCEZ VOS LOISIRS AVEC LE TÉLÉGRAMME. Pour toutes vos annonces à caractère de loisirs et d'animations (concerts, randonnées, vide-greniers, fêtes d'école, etc.), vous disposez aussi d'une adresse web avec Le Télégramme : agenda.letelegramme.com/publier. D'usage très simple, ce site gratuit vous permet d'accéder à un formulaire en ligne d'une page où vous pouvez saisir les données de votre événement (lieu, date, heure, tarifs, etc.). Dès votre envoi, votre animation sera automatiquement diffusée sur notre site Internet Le Télégramme.com. Cette annonce parviendra également à votre correspondant local qui pourra la diffuser dans les colonnes du journal. D'un simple clic, vous pourrez en plus imprimer gratuitement un prospectus de votre fête à partir de votre saisie. Alors, connectez-vous sur agenda.letelegramme.com/publier

SAINT-SAMSON-SUR-RANCE

Conseil municipal. Du sport, mais pas de camping-cars

Lundi soir, en ouverture du conseil municipal, les élus ont planché sur la convention des maires, avec Émilie Duthion, de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Eclis, puis avec André Clément, du Syndicat départemental de l'électricité (SDE), qui leur a présenté un diagnostic du réseau public d'éclairage de la commune. En soulignant sa qualité, il a suggéré aux élus des investissements à réaliser dans les cinq ans, afin de se conformer à la législation. COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE POUR LES USAGERS DU PLATEAU MULTISPORTS. Concernant

le projet de création du foyer des clubs sportifs, sa salle de réunion et la rénovation des vestiaires, une commission extra-municipale va être mise en place. Elle sera composée de cinq élus, auxquels s'adjoindront le directeur de l'école et les représentants des associations de parents d'élèves, du badminton, du football et du basket-ball. Pour Jean-Yves Le Dantec, « un tel projet est intéressant, car cela comblera un manque dans la commune, d'autant plus que le sport favorise la cohésion sociale ». Pour conclure ce chapitre sportif, René Régnauld, s'est félicité de la

création de cette commission, puis l'ensemble du conseil s'est réjoui de l'élection du Costarmoricain Noël Le Graët à la tête de la Fédération française de football. « C'est bon pour le football amateur », a même rajouté le maire. SITE DE L'ÉCLUSE DU CHATELIER. Le site de l'écluse du Chate-lier, qui appartient désormais à la Région, sera prochainement réaménagé avec des pelouses et la plantation de pommiers. Alors qu'Hubert Verdier a demandé comment les camping-caristes vont pouvoir se garer, le maire lui a répondu qu'il n'était pas

question d'en faire une aire de stationnement pour camping-cars. EN BREF. L'instruction d'un dossier pour la création de cinq lots supplémentaires au lotissement de La Hisse a été décidée. Le conseil a pris d'autres résolutions qui concernent le bien-être de l'enfant (modifications des horaires de classe) et la réorganisation du pôle tourisme, suite au départ du responsable recruté au printemps. Le conseil s'est achevé par le vote, à l'unanimité, approuvant le projet global d'aménagement de l'estuaire de la Rance.

PLOUËR-SUR-RANCE

Conférence. L'Alexandrium, une algue toxique en Rance

Voilà près d'un mois que sept ingénieurs de la station biologique de Roscoff (29) font des ronds dans l'eau entre Saint-Suliac et Saint-Samson. Biologistes ou chimistes, ces scientifiques effectuent chaque jour des prélèvements en Rance maritime. Puis, dans leur conteneur-laboratoire, installé sur le Polder, ils réalisent des échantillonnages qui sont ensuite traités au Centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers (Cresco), la station Ifremer de Dinard (35), où sont développés des projets de recherche d'envergure, en particulier sur les écosystèmes côtiers. Les cellules de l'algue Alexandrium, dont la prolifération a récemment inquiété les autorités sanitaires, y sont analysées et comptabilisées, ce qui permet aux chercheurs d'établir une corrélation avec l'écosystème, bien établi, de la baie de Morlaix (29), où l'on trouve également cette algue phyto-planctonique. Ce séjour d'un mois sur les bords de Rance a notamment permis à Donatien, un étudiant de Douarnenez (29), en fin d'étu-



Les chercheurs de Roscoff (29) embarquent pour effectuer les prélèvements quotidiens.

des, et à Pierrick, un Plancoëtin tout juste revenu d'une mission au Groenland, de découvrir la commune et les bords de Rance.

Une conférence ce soir
Leur mission tirant à sa fin, ils présenteront leurs travaux lors d'une conférence à laquelle la population est conviée. Au programme : « Des parasites

de micro-algues toxiques », par Laure Guillou, coordinatrice scientifique du projet ; « Quinze années de surveillance de la micro-algue toxique Alexandrium en Rance : mythes ou réalités », par Claude Le Bec, responsable des stations Ifremer de Dinard (35) et de Concarneau (29) ; « Alexandrium minutum : petit mais dangereux ! »,

par Raffaele Siano, chargé de recherche à l'Ifremer de Brest (29) ; « La vie privée des Alexandrium : sexe et résistance », par Aliou Dia, de la station de Roscoff (29).

> Pratique
Ce soir, à 20h, dans le salon d'honneur de la mairie.

Un réseau pour surveiller le phytoplancton

Depuis les années 80, Ifremer assure la mise en œuvre du réseau de surveillance phyto-plancton (Rephy) sur les côtes françaises. Claude Le Bec est responsable de ce réseau en Bretagne. « C'est le laboratoire

Ifremer de Dinard (35), hébergé au Cresco, qui gère les prélèvements réalisés en Rance. C'est dans ce cadre qu'en 1996, la présence d'une micro-algue appelée Alexandrium minutum, productrice de toxines

paralysantes, a été mise en évidence », précise-t-il. Et de poursuivre : « En collaboration avec les biologistes de la station de Roscoff (29), qui travaillent depuis plusieurs années à Morlaix (29), où cette

micro-algue est présente, nous cherchons à comprendre ce qui favorise son développement ou sa décroissance. » C'est pour se faire qu'ils vérifient leurs hypothèses sur le site de la Rance.

SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Aménagement du bourg. La première partie achevée

La première partie des travaux engagés par la municipalité, rue des Sciaux, rue des Petits-Prés et rue des Noës, arrive à leur terme. Raould Salmon, adjoint aux travaux, et Denis Lecorguillé, responsable technique de la commune, ont fait le point sur l'état des travaux : en fin de semaine, l'entreprise Eiffage aura terminé.

Pavés et goudron
Ces trois rues ont été réhabilitées : pavées pour moitié, dans la rue des Sciaux ; pavées, pour la rue des Petits-Prés, et goudronnées avec parking végétalisé (augmentation du nombre



Raould Salmon, adjoint aux travaux, et Denis Lecorguillé, responsable technique de la commune, ont fait le point des travaux rue des Sciaux.

de places), pour la rue des Noës, caractérisent le village de Saint-Jacut. Le mariage pierres et pavés paysager donne à ce bourg son authenticité de village de pêcheurs. La deuxième partie des travaux concernera l'aménagement de la place Landoar, point stratégique de la commune. L'avant-projet est à disposition de la population. Une réunion publique aura lieu avant la décision finale. La municipalité espère le démarrage des travaux pour l'automne. En conclusion, la municipalité remercie la population d'avoir toléré les dérangements occasionnés par ces travaux.